



## Le RSU en Douanes : La DG a sa ligne éditoriale !



### A) Contexte



#### 1° La loi : obligation de transmission depuis 2020

Suite au décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 et à l'arrêté du 7 mai 2021<sup>1</sup>, l'administration doit produire un Rapport social unique (RSU) et donner aux représentants syndicaux un accès à la base de données sociales (BDS) contenant une liste d'indicateurs pour la Fonction Publique de l'État.



#### 2° Déclinaison à Bercy : partir de l'existant ? Non !

Au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) cette base devait partir de la base existante CAMUS (Collecte Automatisée et Mutualisée de Statistiques) qui agrégeait les indicateurs des différentes directions.

Voulant toujours faire mieux, notre ministère, sous l'impulsion de la Direction générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP), a décidé d'uniformiser le référentiel de cette nouvelle base.



### B) Le recrutement



#### 1° Stats : en hausse !

Nous voyons un recrutement :

- de **contractuels** qui explose avec une augmentation de 46 %, soit actuellement 329 agents surtout à la DG ;
- et de 359 agents issus d'autres **administrations**.



#### 2° Justification DG : juridique, pas pédagogique !

L'alibi de l'article L332-2-2 du Code général de la Fonction publique (nature des fonctions ou des besoins le justifiant), est toujours invoqué pour ces personnels.

Pourtant avec un sous-directeur Commerce international (COMINT) non douanier, cette raison semble injustifiée. S'il est understandable que la mobilité entre administrations peut être un plus, nous continuons de penser qu'avec une formation adéquate, le recrutement pour des postes spécifiques peut se faire dans les effectifs douaniers.



### C) La formation



#### 1° Demande SOLIDAIRES : des moyens !

**Restructurations** : SOLIDAIRES demande un réel suivi détaillé des formations notamment pour les personnels réorganisés et le détail des formations données.

**E-formation – l'exception, pas la norme (!)** : Des e-formations mode d'emploi pour du matériel, ou pour des sujets qui se traitent en moins d'1h, d'accord. Pas pour les formations plus longues.



#### 2° Réponse : outil en 2025 !

Le système d'information Formation (SI Formation) qui doit entrer en fonction au 01 janvier 2025 (remplaçant l'outil Candidature en Ligne aux Actions de Formation – CLAF) devrait, entre autres, permettre de lister les formations techniques.



1 Décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, disponible ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/11/30/2020-1493/jo/texte>  
Arrêté du 7 mai 2021 fixant pour la fonction publique de l'Etat la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales, disponible ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/5/7/TFPF2113512A/jo/texte>

## D) Parcours professionnel

Il est bien difficile de procéder à une analyse des promotions par concours et examens professionnels quand le **nombre de candidatures n'est pas transmis**.

### 1° Handicap : l'opacité...

SOLIDAIRES pointe également du doigt l'absence de données relatives aux parcours professionnels des agents en situation de handicap. Indiquer le nombre d'agents recrutés RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) n'est pas suffisant. Plutôt que de se vanter qu'en douane le taux d'emploi des personnes en situation de handicap (6,35%) est supérieur au taux légal (6%), la DG ferait mieux d'agir de manière concrète. Arrêtons l'hypocrisie et la poudre aux yeux du Duoday !

### 2° ...derrière la cause nationale

La réalité est aux antipodes des beaux discours :

- Quelle évolution de carrière pour les agents RQTH ?
- Comment progressent notamment les agents reconnus RQTH en cours de carrière ?
- Quelles solutions pour les agents empêchés de passer des concours parce qu'ils ne pourront pas répondre à l'obligation de mobilité ou se déplacer durant plusieurs mois pour suivre une formation en école ?
- Actuellement, rien n'est cadré. Sur ce point, la DG demeure bizarrement silencieuse...

## E) Santé sécurité au travail (SST)

### 1° La DG dilue les données pour...

Des chiffres, des chiffres mais combien de jours de congé annuel (CA) mis sur le compte épargne temps (CET) par service, combien de congés maladie par service ? Rien. Pourtant ces chiffres là seraient le reflet d'un mal-être ou d'un sous-effectif marqué, tandis que noyés dans la masse, aucune analyse n'est possible.

### 2° ... cacher le sous-effectif !

Le nombre d'heures écartées (toujours par service) a été réclamé mais là, pas de réponse. Combien d'heures de bénévolat offerts à la Douane ?

Combien d'effectifs nécessaires mais dissimulés dans les services ?

## F) Déontologie

L'engagement de la Douane pour une déontologie irréprochable a été sans faille pour les agents B et C. Pour d'autres catégories, l'adage « selon que vous serez puissant ou misérable » s'applique... Beaucoup de zones d'ombre encore concernant le cumul d'activités.

## G) « Dialogue social »

### 1° Instances non tenues

Certes un accord cadre sur le télétravail a été validé. Mais 38 reconvoctions sur 101 réunions de comités sociaux d'administrations locaux (CSAL) cela reste 38 % d'instances non tenues du premier coup... et donc un dialogue social pas si fluide que la « haute » administration voudrait nous laisser croire !

### 2° Non transparence & double standard

De manière plus générale le retard de ces outils rend impossible d'avoir des séries longues qui sont les seules statistiques à même de suivre l'évolution des conditions de travail.

Au contraire, comme l'a dit la sous-directrice RH, le RSU *suit une ligne éditoriale*, qui essaie vainement de cacher la dégradation des conditions de travail due au sous effectif et à un management parfois indigent, mais jamais sanctionné contrairement aux petits personnels qui subissent parfois des commissions de discipline pour l'exemple.

## Des plantes en plastique valent mieux que des êtres humains ?!

**SOLIDAIRES Douanes est conforté dans son refus sur l'accord du transfert des missions fiscales (TMF).** En effet la réunion a été close à 15h pour que les autres syndicats puissent discuter sur le Fond d'Amélioration des Conditions de Vie des Agents (FACVA), budget qui se finit en 2025.

**L'aumône de quelques heures supplémentaires pour avoir signé...** Nous rappelons que nos collègues de SOLIDAIRES Finances Publiques participent à ces réunions sur le FACVA, alors qu'ils n'ont pas signé d'accord sur le transfert des missions fiscales, à l'instar des différents syndicats de l'intersyndicale des Finances Publiques, représentés également en douane.

**Nous concluons légitimement que notre ancienne directrice générale n'a pas négocié avec l'argent d'un budget qu'elle devait de toute façon donner.**

 **Pour SOLIDAIRES Douanes, la délégation à la réunion est composée de :**  
Caroline Cammal, Edwige Yot et Jean-René Barrillet. Pour davantage d'information, les contacter.



Madame la présidente de séance,

Cela va faire bientôt 4 ans, que le décret n°2020-1493 relatif au rapport social unique (RSU) et à la base de données sociales (BDS) est paru, puisqu'il date du 30 novembre 2020.

L'arrêté du 7 mai 2021 fixant pour la Fonction Publique de l'État (FPE) la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales date, quant à lui, de seulement plus de 3 ans.

On peut quand même dire : « une fois de plus l'État montre le mauvais exemple » ; puisque nous n'avons toujours pas accès à cette base sociale.

**Nos hauts dirigeants, friands des formules chocs avec l'apparence du bon sens, nous disent par exemple : « qu'il n'y a pas d'argent magique ».** Propos tout à fait contestable quand on connaît le processus de création monétaire. Merci de leur rappeler qu'une vérité ancrée dans la réalité et non soit-disant frappée au coin du bon sens est qu'on ne peut avoir de projets ambitieux sans y mettre les moyens.

**Revoir les référentiels sociaux du ministère pour les uniformiser était une idée d'apparence louable mais qui ne pouvait conduire qu'à cet énorme retard, étant donné le sous-effectif actuel.** Compte tenu des métiers divers de nos directions au sein du ministère des finances, cette uniformisation ne peut en outre que conduire à une perte de qualité.

**Si nous sommes désormais habitués à ce que l'idéologie soit du côté de l'extrême centre, nous n'arrivons pas en revanche à nous faire à l'absence de prise en compte de ses échecs.** On nous parle de « retex » (retour d'expérience), mais vous n'en tirez ou on ne vous en laisse pas en tirer les conclusions qui s'imposent.

Au contraire, en matière de qualité de vie au travail (QVT), on passe d'un outil à un autre. Sans doute espère-t-on qu'en cassant l'outil on ne verra pas la dégringolade qui ne cesse de s'amplifier au cours des dernières années. Cette méthode catastrophique n'a de logique que si on a la volonté de dégoûter les agents afin qu'ils ne remontent plus les problèmes.

**SOLIDAIRES Douanes continue de penser que l'administration a de gros progrès à faire en matière de management.** En douane, nous le savons, il y a eu et il existe toujours des cadres avec des comportements passibles de condamnations pénales, qui sont promus. À l'inverse, des agents de catégorie C ou B passent en discipline suite à des procédures ne respectant pas leurs droits, parfois pour des faits qui ne sont même pas répréhensibles.

**Des études prouvent la dégradation des conditions de travail partout en France, dans le secteur privé comme dans le secteur public.** Tandis que l'on voit des expérimentations de la semaine des 4 jours, avec abaissement du temps de travail, fleurir dans différents pays avec des entreprises satisfaites de cette nouvelle organisation... En France on assiste à une surenchère de discours politiques rétrogrades d'allongement du temps de travail, voire de mesures anti-sanitaires comme l'augmentation des jours de carence ou la fin de la gratuité des soins pour les étrangers.

**SOLIDAIRES Douanes soutient les collègues victimes de pratiques managériales d'un autre temps et reste attentif aux dispositifs mis en place pour prévenir les risques et les maîtriser.** Nous espérons que cette base sociale unique ne sera pas censurée, ne serait-ce que partiellement.

**Nous remercions les petites mains qui nous ont fourni les documents de travail, malgré les difficultés dues à leurs conditions de travail.** Ces documents sont d'une excellente qualité, même si nous avons quelques explications ou précisions à demander. Cerise sur le gâteau, cette documentation est livrée à l'heure, contrairement aux convocations.

Madame la Présidente de séance, merci de transmettre au directeur général les demandes que nous allons vous faire après l'examen de votre ordre du jour.

La délégation SOLIDAIRES DOUANES  
Montreuil, le 5 novembre 2024

## **Le RSU en Douanes : La DG a sa ligne éditoriale !**



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)

adhésion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)

**Un syndicalisme clair et sincère !**